EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : Z 007552893

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/11/2026	26107899

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/11/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S044Z368

(9) RAISON SOCIALE : AUTOCONTROLE TEILLET

(3) COORDONNÉES : ESPACE COMMERCIAL GRAND LAC
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU

Tel : 02.28.25.61.01

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044T1400

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FD-649-YY (F)	18/10/2024	20/02/2019

Marque	Désignation commerciale
SKODA	OCTAVIA

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
TMBAG7NE2K0078506	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10SKDVP0206622	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

325 825

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.2.1.a.1. - ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré - AV

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
20/02/2020 : 61650 Km // 16/02/2021 : 132158 Km // 14/02/2022 : 204054 Km // 10/02/2023 : 244396 Km // 25/04/2024 : 298859 Km // 07/10/2024 : 310884 Km // 23/04/2025 : 314235 Km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (- 8 à +8 m/km) :	+5.0 m/km			
Dissymétrie suspension (<=30%) :	0 %		3 %	
Forces verticales :	839 daN		557 daN	
Frein de service				
Force de freinage :	274daN	271daN	207daN	193daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %		7 %	
Force de freinage (efficacité) :	274daN	271daN	207daN	193daN
Taux d'efficacité global (>=58%) :	67 %			

Frein de stationnement Taux d'efficacité(>=18%): 24%

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées (0.5m-1) : C1 : <0.10 C2 : <0.10

Feux de croisement (-2.5% à -0.5%) : G : -1.5 % D : -1.7 %

- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (véhicules légers) ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

- Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).

- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans le centre qui a délivré le procès-verbal.

- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (article 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié pour les véhicules légers ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur).

- La contre-visite doit avoir lieu dans un délai maximal de deux mois après le contrôle technique. Passé ce délai, un nouveau contrôle est obligatoire. Lorsque la contre-visite est réalisée dans un centre différent de celui où a été réalisé le contrôle technique périodique, le procès verbal du contrôle technique périodique doit obligatoirement être présenté au contrôleur, faute de quoi un contrôle technique complet est réalisé. Les points ou ensembles de points à contrôler lors de la contre-visite sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (véhicules légers) ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.

- Dans le cadre d'un procès-verbal utilisé pour les véhicules légers ou pour les véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur, la mention "Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet **www.utac-otc.com**, rubrique « infos pratiques »." concerne les véhicules légers.



Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. FD-649-YY **B.** 20/02/2019

C.1 KEOLIS SANTE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

10 IMPASSE DU BOIS DE LA GRANGE

33610 CANEJAN

D.1 SKODA

D.2 5EAADGTEX0NFM5FM5A40517CPSTVLN1B7A

D.2.1 M10SKDVP0206622

D.3 OCTAVIA **E.** TMBAG7NE2K0078506

F.1	1898	**F.2**	1898	**F.3**	3398		
G	1348	**G.1**	1273				
J	M1	**J.1**	VP	**J.2**	AA	**J.3**	CI
K	e8*2007/46*0318*03						
P.1	1598	**P.2**	85	**P.3**	GO	**P.6**	6
Q		**S.1**	5	**S.2**		**U.1**	68
U.2	2375	**V.7**	100	**V.9**	715/2007*2017/1347AGEURO6		
X.1	VISITE AVANT LE 06/10/2025						
Y.1	270	**Y.2**	0				
Y.3	0	**Y.4**	11				
Y.5	2.76	**Y.6**	283.76				

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 18/10/2024

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

FD-649-YY 18/10/2024

2024EJ14251

TMBAG7NE2K0078506

SKODA

KEOLIS SANTE

FD-649-YY

CRFRAFD649YY7TMBAG7NE2K007850661902204VP<<<<
CI<<SKODA<<<<<<<<<OCTAVIA<<<<<<2024EJ1425144

F

République Française
Ministère de l'Intérieur

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Reġistrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de l'immatriculare.

2024EJ14251

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4 a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

S044Z368 A : 22/04/2027 FD-649-YY	S044Z368 A : 16/11/2028 FD-649-YY		

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min $^{-1}$)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom _____

Domicile _____

Signature

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

_____